

REJOIGNEZ LE 1^{er} RÉSEAU NATIONAL DE JARDINS DE NATURE !

Le projet May'Refuges LPO est l'adaptation mahoraise de la démarche Refuges LPO co-construite par le GEPOMAY et la LPO sur le territoire de l'île de Mayotte.

Le GEPOMAY, en collaboration avec d'autres experts (le CBNM, l'équipe de la RNN Mbouzi, la SEOR) a testé la démarche sur deux sites pilotes afin de trouver les gestes les plus appropriés pour accueillir la biodiversité dans les villes et villages mahorais.

N'hésitez pas à rejoindre le réseau ! Le GEPOMAY, en tant qu'animateur du programme sur le territoire, propose accompagnement et conseils pour adapter 15 gestes clés à votre site May'Refuge LPO. Ce programme évoluera aussi à Mayotte grâce à vos retours et échanges d'expériences.



Un projet en collaboration avec des partenaires locaux

CHARTRE DES SITES MAY'REFUGES LPO

En créant un site May'Refuge LPO, je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche de mon terrain et je m'engage à :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages
- Préserver mon Refuge de toutes les pollutions
- Réduire mon impact sur l'environnement

Vous êtes un établissement privé, une collectivité, une entreprise, un établissement scolaire, et souhaitez créer un site May'Refuge LPO ?

L'association propose un accompagnement sur mesure : diagnostic écologique, préconisations de gestion, sensibilisation...

INFORMATIONS GEPOMAY

+262 269 61 05 90 | mayrefuges@gepomay.fr
www.gepomay.fr

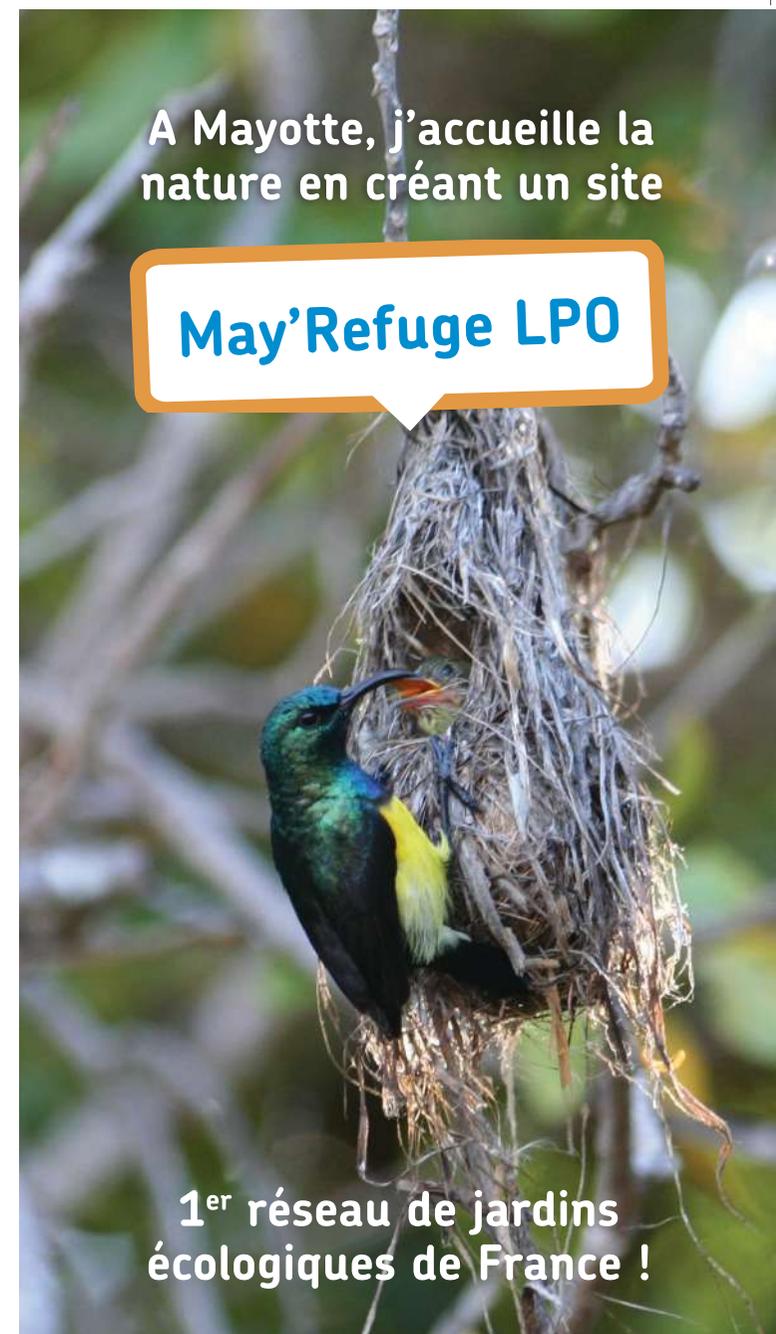
Avec le soutien financier



Crédit photo : Souimanga de Mayotte © Yannick Stéphan - Faré © GEPOMAY
Conception : www.vanh.fr

A Mayotte, j'accueille la nature en créant un site

May'Refuge LPO



1^{er} réseau de jardins écologiques de France !



Hounou, wassi hifadhui oulanga



QU'EST QU'UN REFUGE LPO ?

Partout la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée. De nombreuses espèces autrefois communes sont néanmoins en fort déclin depuis plusieurs décennies ! Afin de protéger cette nature, la démarche Refuges LPO a vu le jour.

Un Refuge LPO est un terrain (cour, jardin, balcon, espace vert) sur lequel le ou la propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la biodiversité de proximité.

Déployée par la LPO en France hexagonale en 1921, le programme Refuges LPO intègre désormais plus de **45 600 terrains** pour un total de **60 700 hectares** de nature préservée.

Créer un site May'Refuge LPO, c'est intégrer un réseau national en faveur de la protection de la nature et de la vie sauvage au quotidien :

- respecter l'environnement en adoptant des gestes éco-citoyens adaptés au territoire,
- permettre une continuité écologique entre les milieux,
- partager des idées et des expériences.



15 GESTES À RESPECTER

- 1 Je fais de mon terrain un espace sans chasse et sans pêche pour la biodiversité
- 2 Je n'utilise pas de produits chimiques nocifs pour la faune et la flore
- 3 Je favorise les gîtes naturels et aménage mon jardin pour accueillir la faune sauvage
- 4 Je laisse des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages
- 5 Je plante et préserve des variétés locales d'arbres et d'arbustes
- 6 Je favorise l'accès aux ressources alimentaires naturelles pour la faune sauvage
- 7 Je favorise la circulation de la faune sauvage
- 8 Je limite mon emprise sur le sol vivant
- 9 Je limite les pollutions lumineuses et sonores pour respecter la faune et la flore sauvages
- 10 Je cohabite avec la faune et la flore sauvages du bâti
- 11 Je récupère l'eau et dispose des points d'eau pour la faune
- 12 Je transforme mes déchets organiques en compost
- 13 Je neutralise les pièges potentiels pour la faune au jardin
- 14 Je contribue aux programmes de sciences participatives
- 15 Je deviens ambassadeur de la nature



PLUS D'INFORMATIONS
sur les étapes de la démarche
MAY'REFUGES LPO



EN CRÉANT un site MAY'REFUGE LPO...



Je protège la nature

J'agis concrètement contre le déclin de la biodiversité de proximité à Mayotte.

J'augmente la surface d'espaces préservés pour accueillir la faune et la flore sauvages et participe à relier entre eux des espaces de nature protégés.



J'accède à tous les conseils adaptés

Je reçois les livrets May'Refuges LPO pour cohabiter avec la faune et accueillir la flore indigènes. J'apprends à reconnaître les espèces. Je bénéficie d'un accompagnement du GEPOMAY et accède à des partages et retours d'expériences en ligne.



Je transmets mes connaissances

Je deviens ambassadeur-ice de la nature, je peux partager mon expérience avec mes proches, dans mon quartier, ma collectivité et participer à des programmes de science participative...



Je m'engage aux côtés du GEPOMAY et de la LPO

Chaque m² inscrit comme May'Refuges LPO offre un espace d'accueil plus favorable aux espèces indigènes et endémiques de l'île et nous aide à faire évoluer les regards et les pratiques.



Je participe à la vie du réseau

Je peux contribuer aux enquêtes collectives sur la faune et la flore, saisir mes observations sur www.faune-mayotte.org, et participer aux animations locales, sorties nature, conférences...